



Termes et Conditions Générales de vente

Toute prestation accomplie par l'association Nataraja yoga implique donc l'adhésion sans réserve de l'adhérent aux présentes conditions générales de vente.

studio Nataraja yoga se réserve le droit de modifier ou adapter ses Conditions Générales de Vente (CGV) à tout moment et sans préavis, étant ici précisé, que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site.

Il est de la responsabilité du bénéficiaire de consulter la mise à jour en vigueur sur le site:

www.studio-yoga-bordeaux.com

Les conditions de ventes peuvent être envoyées sur simple demande par mail auprès de studio Nataraja Yoga

Prestations proposées

Séances de yoga comme indiqué sur notre site couvrant plusieurs styles de yoga.

Des séances de méditations, des stages réservés aux adhérents, des ateliers mensuels, des conférences autour de la pratique corporelle du yoga.

Certificat et Aptitude

Le pratiquant déclare avoir pleine capacité et aptitude physique à pratiquer le yoga en participant aux cours des intervenants de l'association Nataraja yoga située à Bordeaux.

Il est de la responsabilité de l'adhérent de consulter un médecin avant de participer à un cours de yoga et de fournir un certificat médical déclarant l'aptitude à pratiquer cette discipline.

A défaut de certificat médical, l'adhérent dégage toute responsabilité de l'association Nataraja yoga et des autres intervenants en renonçant expressément et volontairement à toute plainte contre l'association Nataraja yoga en cas de blessure, douleur ou mauvaise condition physique engendrée ou aggravée par sa participation à un cours en présentiel ou en ligne de l'association Nataraja Yoga.

L'association Nataraja yoga se réserve toutefois le droit de demander un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique du yoga et de ne pas accepter le pratiquant à un de ses cours dans l'attente de ce document.

L'adhérent s'engage à communiquer et à informer son professeur de tout problème physique, maladie, blessure, intervention chirurgicale, grossesse déjà existant ou postérieur à un cours de yoga avant le début de la séance de yoga.

Le professeur de yoga se réserve le droit de ne pas accepter un élève à son cours si ce dernier n'a pas le niveau requis pour suivre la séance. Il lui sera conseillé un cours adapté.

Tout comportement portant atteinte à sa propre sécurité, celle d'autrui (notamment consommation de drogues, alcool etc.) ou qui empêcherait le bon déroulement de l'enseignement dispensé par Nataraja sera sanctionné par l'exclusion définitivement de l'adhérent sans que ce dernier ne puisse prétendre au remboursement des sommes versées à Nataraja.

Les Plannings et son Fonctionnement

Les séances des plannings horaires sur les 2 espaces peuvent être modifiées ou annulées durant l'année selon la fréquentation des cours ou indisponibilité des intervenants.

Les cours sont donc amenés à être modifiés sans compensation ou remboursement de la part de Nataraja. Egalement, les interventions des professeurs sur l'ensemble des cours peuvent être changés sans préavis ni compensation.

Les éventuelles modifications de cours ou de professeurs ne donneront donc droit à aucun remboursement ni indemnité.

Les plannings sont aménagés pendant les vacances scolaires.

Les séances sont sur réservation via l'application Mindbody ou depuis notre site.
Il est vivement recommandé de réserver la séance qui donne une garanti de place si le cours n'est pas annulé ou modifié.

Toute séance en présentiel ou en ligne non annulée 6heures avant la séance est automatiquement décomptée de la carte de cours ou du forfait TriYoga

Aucun report possible.

Pour les abonnements FULL ACCESS, il est nécessaire d'annuler votre séance avec les mêmes conditions citées soit 6h avant le début de cours.

Au-delà de 2 séances non annulées ou hors de la fenêtre des 6h d'annulation, l'abonnement sera suspendu pendant 48 heures.

L'adhérent ne pourra pas assister aux séances au cours de la suspension.

Les Abonnements

Chaque pratiquant doit obligatoirement s'acquitter de l'adhésion annuelle de 10€ à l'association Nataraja yoga pour souscrire un abonnement de son choix.

L'abonnement est non cessible et nominatif et ne peut être remboursé.

L'abonnement se présente sous forme de forfait (full Access, TriYoga) ou de cartes (10, 20, 40 cours) ou un forfait full Access mensuel.

L'adhérent a pris note de la durée de validité de son abonnement qui débute à la signature du contrat et ne pourra être prolongé au-delà de la date anniversaire.

La durée des abonnements est mentionnés depuis la page TARIF de notre site mais aussi sur le contrat lors de la signature.

Un exemplaire est remis systématiquement à l'adhérent.

Si votre abonnement inclut le mois d'août, lors de la fermeture annuelle du studio, les semaines sont automatiquement reportées sur le mois de septembre.

Les cours en présentiel peuvent se substituer en partie ou dans son ensemble à des cours à distance en cas d'un événement exceptionnel ou d'une nécessité de planning sans entraîner un remboursement, un avoir, une prolongation ou une suspension du contrat.

Tous les abonnements donnent accès aux séances en ligne.

Conformément aux articles L.121-20 et suivants du Code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de quatorze 14 jours pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de quatorze jours court à compter de la date de souscription de l'abonnement. L'adhérent devra aviser par courrier ou mail ou utiliser le formulaire contact du site.

En cas de litige ou réclamation, contactez-nous par le formulaire contact du site.

Si nous ne trouvons un accord mutuellement satisfaisant et conformément aux articles L611-1 et suivants R612-1 et suivants du code de consommation, vous pourrez gratuitement saisir le médiateur dont les coordonnées sont les suivantes : Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 49 Rue de Ponthieu à Paris 75008 <https://www.cm2c.net/>

Droit applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes.